Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine

Ensemble du génie civil ; galerie marchande ; établissement administratif ; salle de spectacle

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000867
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Désignation

Dénomination : ensemble du génie civil, galerie marchande, établissement administratif, salle de spectacle
Aires d'études : Avoriaz
Localisations :
Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine

Historique

Les équipements de la station sont associés au démarrage d'Avoriaz. Le téléphérique est la première infrastructure réalisée, débutée au printemps 1961 et mise en service en avril 1963. La gare supérieure est bâtie dès la première saison selon un parti pris technique qui exprime sans subtilité ni de volume ni d'ancrage au sol, la puissance de l'installation de transport. L'approche est différente lorsque l'équipe de l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz est chargée en 1964 par Gérard Brémond de la conception de la station. Les constructions collectives, qu'elles soient à vocation de galerie marchande ou d'équipements publics seront conçues selon des tracés en éventails avec des plans polygonaux, offrant des espaces intérieurs variés et surprenants. Les volumes sont bas, couverts de toitures à facettes multiples en forme de « carapaces », constituant néanmoins des repères stratégiques dans les parcours intérieurs de la station. Ces programmes se développent pendant plus de trente-cinq ans et sont notamment marqués par le Palais du Festival (1982, Jacques Labro) auquel le Ministère de la Culture a attribué en 2003 le label « patrimoine du XX° siècle ».

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle4e quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture d'Avoriaz (agence d'architecture), Architecture Collectif (agence d'architecture), Jacques Labro (architecte urbaniste), Jean-Jacques Orzoni (architecte urbaniste)

Description

Dromonts : 4 bâtis ; 2 repérés ; 2 étudiés (1 équipement polygone, 1 équipement infrastructure). Crozats : 4 bâtis ; 1 repérés ; 3 étudiés (3 équipements polygones). Falaise : 2 bâtis ; 2 repérés ; 0 étudiés. Total : 10 bâtis; 5 repérés ; 5 étudiés (1 équipement infrastructure, 4 équipements polygones)

Typologies : équipement infrastructure ; équipement polygone
Décompte des œuvres : bâti INSEE 10 ; repérés 5 ; étudiés 5

Présentation

Les équipements
Les équipements infrastructures
Les infrastructures techniques de la station sont multiples et répondent chacune à des exigences fonctionnelles et des contraintes structurelles propres dont la gare supérieure du téléphérique en est l´expression. Elle est conçue

indépendamment de la station, avant que l´équipe d´architectes urbanistes réunie par Gérard Brémond n´intervienne. Le projet exprime sans aucune subtilité de volume, la puissance de l´installation de transport.

Les équipements polygones

Les programmes d´équipements collectifs et les commerces sont traités par des constructions dissociées des résidences. L´aménagement repose sur une composition de grands espaces collectifs réunissant sous une couverture commune, les différentes activités commerciales ou équipements publics envisagés. Les commerces sont réunis en galerie marchande dont les implantations sont prévues au coeur de chaque quartier, accessibles à pied depuis l´espace public, regroupant des commerces multiples ou une enseigne unique type « grande surface commerciale ». En 1968, la galerie des Hauts-Forts, première galerie marchande de la station (Atelier d´Architecture d´Avoriaz), est traitée à la manière d´un « drugstore » que les citadins des très grands centres urbains découvrent alors. Les commerces sont disposés le long d´une rue intérieure conçue comme un parcours ludique le long duquel chaque devanture est dessinée comme un évènement singulier, dont la transparence est garantie par la mise en oeuvre de matériaux fins et légers, colorés, lumineux et réfléchissants (verre, glace, aluminium, éclairages artificiels...). Le parcours se développe sur un ou deux niveaux, reliés entre eux par des galeries et des escaliers ouverts d´un niveau à l´autre. Le plan est tracé en éventail et permet des géométries polygonales installant des parcours sans cesse inattendus pour les visiteurs. L´espace est couvert par une charpente composite, reposant sur des piliers ou des portiques en béton ajourés assurant une transparence intérieure maximale. La couverture forme une « carapace » enveloppante, composée de facettes multiples, dessinant une volumétrie mouvementée, basse en périphérie, plus élevée en partie centrale. Les entrées sont discrètes, traitées dans des accidents de toitures qui forment des passages d´allure secrète ou mystérieuse, accentuant le contraste entre la lumière naturelle extérieure et l´espace commercial ou festif intérieur. Les volumétries sont basses, composées de grandes toitures recouvertes de planches de mélèze, soulevées sur leur pourtour pour laisser place à des linéaires fragmentés qui s´élèvent sur un seul niveau, concentrant le regard des visiteurs sur les devantures tout en laissant libre les échappées sur les panoramas des montagnes. Les galeries marchandes sont parfois adossées en partie arrière d´une résidence comme la galerie des Hauts-Forts ou la superette Sherpa du Douchka (2000, Jacques Labro architecte). Ailleurs, la galerie marchande est traitée comme une construction isolée, comme le centre commercial des Essaveaux (Collectif Architecture, 1974). Ces dispositions sont semblables lorsqu´il s´agit de programmes d´animations ou d´ équipements collectifs comme la Cabane partie collective des Ruches (Collectif Architecture, 1971), le bar-club le Baba-Yaga (Collectif Architecture, 1974), le village des Enfants école de ski d´Annie Famoise (Collectif Architecture, 1978), toutes conçues comme des « carapaces » enveloppantes. L´opération « Place Centrale » (Jacques Labro, 1982) composée de trois corps de bâtiments distincts répond à des préoccupations comparables. L´implantation en lisière du quartier dense des Crozats et de l´espace sportif et ludique des Mouilles installe cet ensemble à vocation commerciale et d´équipement public comme un repère évident dans la station, malgré la conception en « carapace ». Le projet est établi sur des plans polygonaux et des tracés en éventail. Pour le Palais du Festival, bâtiment central de la composition, le tracé en éventail associe et isole les différents espaces composant le programme (salle de spectacle, office de tourisme, bureaux et salle annexe de la mairie, lieu de culte...).

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Illustrations

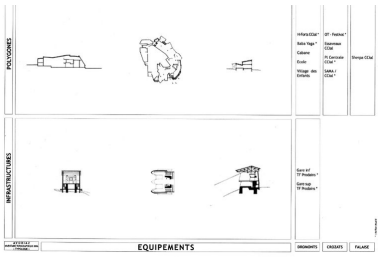

Typologie
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400781NUD

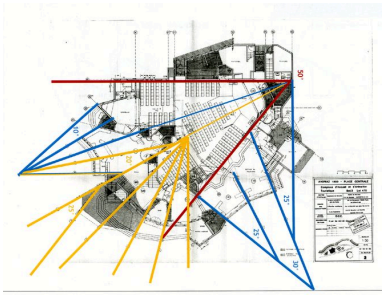

Plan en éventail. Hypothèse de tracé de construction. Palais du festival
Dess. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20087400489NUDA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine

Édifices repérés et/ou étudiés :

Galerie marchande les Hauts Forts (IA74000816) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Galerie marchande place Centrale, pavillon amont (IA74000797) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, promenade du Festival , rue des Traîneaux

Galerie marchande place Centrale, pavillon aval (IA74000798) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, promenade du Festival , rue des Traîneaux
Hôtel de voyageurs, actuellement immeubles, et galerie marchande les Hauts-Forts (IA74000815) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts
Salle de spectacle et galerie marchande dites place Centrale (IA74000828) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, promenade du Festival , rue des Traîneaux

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

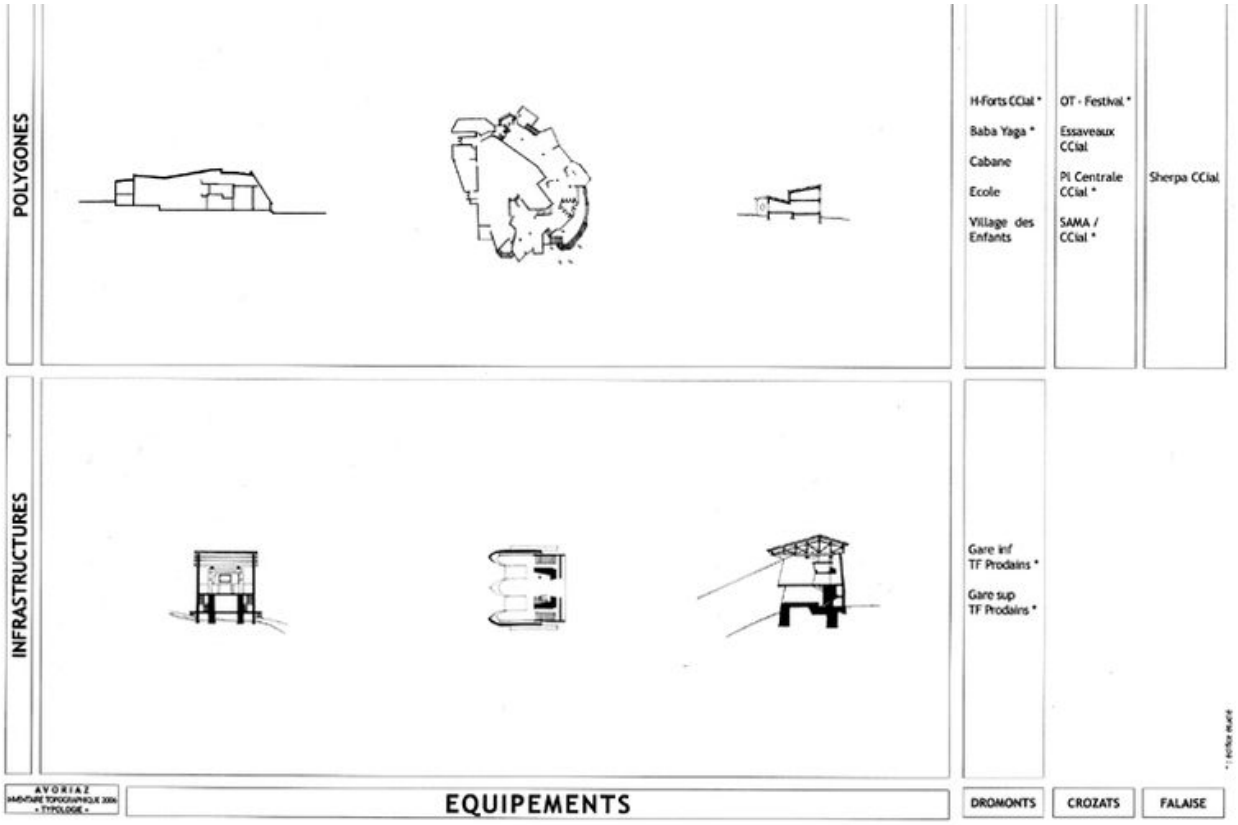

Typologie

IVR82_20087400781NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : relevé schématique ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

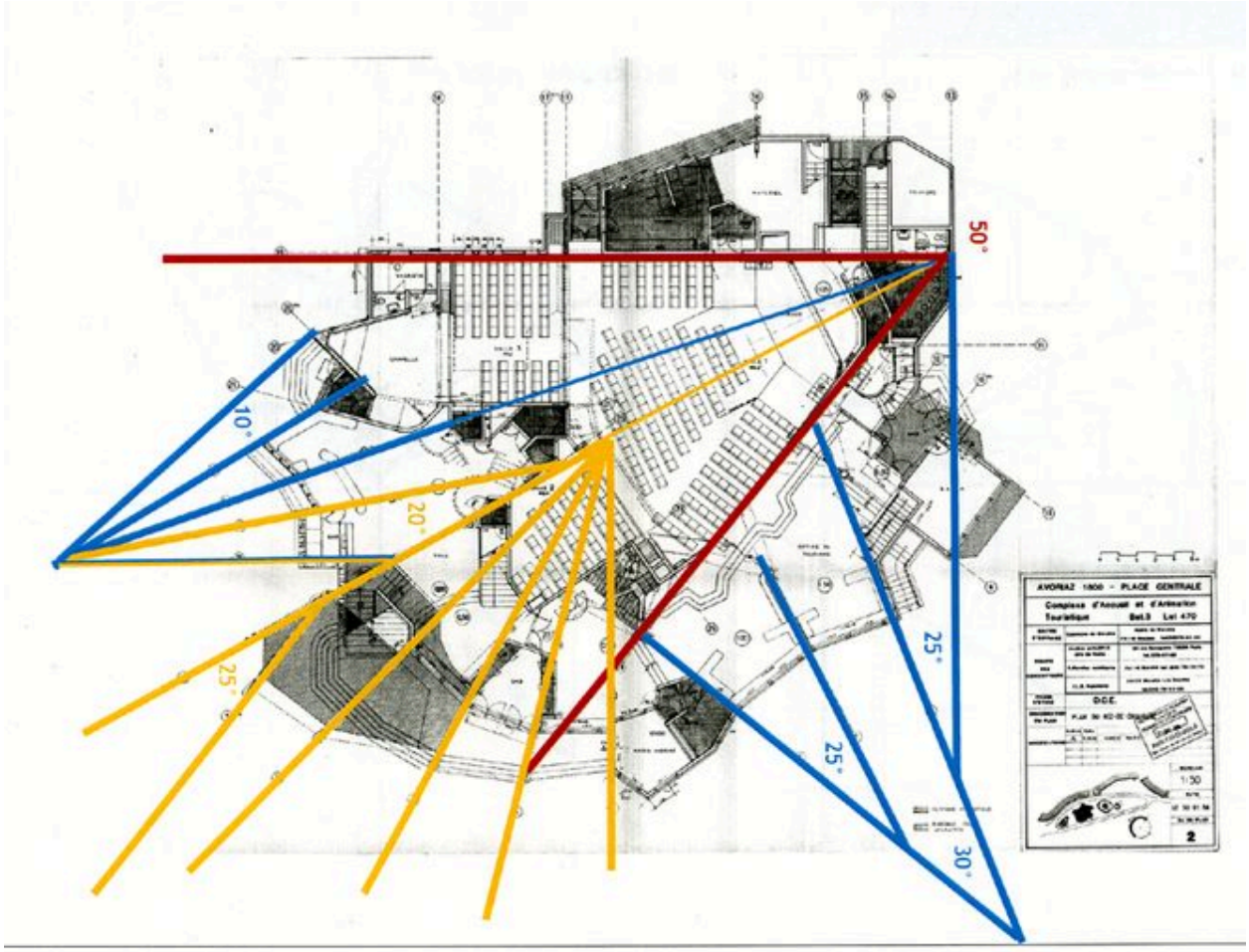

Plan en éventail. Hypothèse de tracé de construction. Palais du festival

IVR82_20087400489NUDA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 200
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation